

**CAPACITES D'ACCUEIL DES FORMATIONS
POUR L'ADMISSION EN 1^{ère} ANNEE
DE 1^{er} CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026/2027

→ La Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du conseil académique de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 26 novembre 2025 réunie sous la présidence de Madame Jane SADRAN (vice-présidente de la CFVU),

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Le quorum ayant été constaté en début de séance,

⇒ DÉCIDE

Article 1

Détermination des capacités d'accueil des formations pour l'admission en 1^{ère} année de 1^{er} cycle de l'enseignement supérieur.

- La notion de capacité d'accueil portail recouvre l'ensemble des places proposées sur la plateforme Parcoursup aux candidats néo-entrants ainsi qu'à tous les candidats en réorientation (interne ou externe).
- La capacité d'accueil globale comprend en plus des places proposées à l'admission, les places dédiées à l'accueil des redoublants, des étudiants en césure et des candidats étrangers soumis à la demande d'admission préalable prévue aux articles D612-11 à D611-18 du code de l'éducation.

1 ^{ère} année de Licence parcours :	Capacité d'accueil 2025		Capacité d'accueil 2026		Observations
	Portail	Global	Portail	Global	
Arts plastiques	145	160	145	160	
Design	38	40	38	40	
Cinéma et audiovisuel	80	80	80	80	
Théâtre	80	80	80	80	
Danse	30	30	30	30	
Musique et musicologie (nouvel intitulé)	70	70	45	50	
Interprétation - création (convention avec le conservatoire de Bordeaux)			20	20	
Musiques actuelles, Jazz et chanson (Ouverture L1 tous les 3 ans)				0	Fermé 2026
Culture humaniste et scientifique	40	40	40	40	
Sciences de l'information-communication	118	120	120	120	
Information-communication /anglais	38	40	38	40	
Information-communication /allemand	10	10	10	10	
Information-communication /espagnol	30	30	30	30	
Sciences archéologiques	80	90	80	90	
Géographie et aménagement	220	220	220	220	
Histoire	580	580	580	580	
Histoire – Enseignement délivré à distance	85	90	80	90	
Histoire et culture des mondes anciens	40	40	37	40	
Histoire Hambord	10	10	10	10	
Histoire de l'art	320	320	320	320	
Lettres	280	280	280	280	
Lettres – Enseignement délivré à distance	70	70	70	70	

Lettres classiques	40	40	40	40
Lettres classiques – Enseignement délivré à distance	45	45	45	45
Lettres : BABEL : langues et cultures du monde	75	75	75	75
Philosophie	135	135	135	135
Philosophie – Accès Santé	45	45	45	45
LLCER Allemand	35	35	35	35
LLCER Anglais	500	520	500	520
LLCER Arabe	100	100	100	100
LLCER Chinois	60	60	60	60
LLCER Coréen	40	40	40	40
LLCER Espagnol	250	250	250	250
LLCER Italien	40	40	40	40
LLCER Japonais	130	135	130	135
LLCER Portugais trilingue	40	40	40	40
LLCER Russe trilingue	40	40	40	40
LLCER Anglais-Allemand	40	40	40	40
LEA Anglais-Allemand	75	75	75	75
LEA Anglais-Arabe	85	90	85	90
LEA Anglais-Basque-Espagnol	40	40	40	40
LEA Anglais-Chinois	145	155	145	155
LEA Anglais-Coréen	40	40	40	40
LEA Anglais-Espagnol	400	400	400	400
LEA Anglais-Italien	40	45	40	45
LEA Anglais-Japonais	130	140	130	140
LEA Anglais-Portugais	40	45	40	45
LEA Anglais-Russe	85	90	85	90
Sciences du langage	180	180	180	180
LLCER Anglais – Agen	80	80	80	80
LEA Anglais – Espagnol - Agen	80	80	80	80
LPE Professorat des Ecoles (ouverture 2026) co-accréditée Univ Bx			30	30
TOTAL LICENCES	5399	5500	5418	5530
	Capacité 2025	d'accueil	Capacité 2026	d'accueil
1ère année de BUT parcours :	Portail	Global	Portail	Global
Carrières sociales – Animation sociale et socioculturelle	112	112	112	112
Carrières sociales – Villes et territoires durables	28	28	28	28
Information communication – Communication des organisations	30	30	30	30
Information communication – Information numérique dans les organisations	30	30	30	30
Information communication – Métiers du livre et du patrimoine	60	60	60	60
Information communication – Publicité	30	30	30	30
Métiers du multimédia et de l'internet	50	50	50	50
TOTAL BUT	340	340	340	340
	Diplôme universitaire			
DU Pareo	20	20	25	25
TOTAL GENERAL	5759	5860	5783	5895

Résultat du vote :

Nombre de membres présents	15
Nombre de membres représentés	8
Nombre de suffrages exprimés	23
Nombre de votes pour	15
Nombre de votes contre	8

ARTICLE 2 :

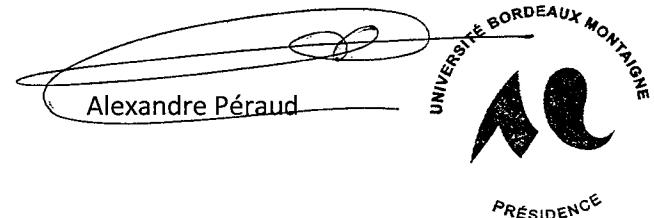
Madame la directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE 3 :

La présente délibération sera transmise à Monsieur le recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, recteur d'académie de Bordeaux, chancelier des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux dispositions statutaires relatives à la publication des actes réglementaires de l'université Bordeaux Montaigne.

Délibéré par la Commission de la formation et de la vie universitaire, le 26 novembre 2025.

Le Président du conseil académique
de l'Université Bordeaux Montaigne,



Publié le : 04/12/2025
Transmis à M. le Recteur de l'Académie de Bordeaux : le 02/12/2025